

LETTRE ÉCONOMIQUE ÉGYPTE

Une publication du Service Economique du Caire
Numéro 154 : novembre 2024

Le chiffre du mois

20,8 Md USD

Le montant des transferts de
fonds des expatriés égyptiens sur
les neuf premiers mois de 2024

Sommaire

Actualités3

Relations économiques bilatérales.....3

Brèves économiques6

Zoom - BRICS/BRICS+ : une ambition économique stratégique pour l'Égypte6

Notes d'analyse8

Succès du forum urbain mondial au Caire, avec une forte mobilisation française.....8

La gestion de la ressource en eau : un défi stratégique qui appelle une réforme du secteur ...12

Indicateurs15

Indicateurs macroéconomiques15

Indicateurs socioéconomiques17

« Veni, vidi, non concludi »

Deux mois après la date initialement envisagée, la mission de quatrième revue du FMI s'est rendue au Caire du 6 au 20 novembre, prenant le relais de la visite effectuée par sa directrice générale dans un climat affiché d'optimisme et de confiance entre le FMI et l'Egypte. Mission longue, à l'issue de laquelle l'accord au niveau des équipes techniques clôturant traditionnellement cet exercice n'a toutefois pas été signé. Quelques discussions restent nécessaires sur certains aspects des engagements conclus au titre du programme, notamment de solde budgétaire, que deux semaines de mission n'auront pas suffi à finaliser. Les deux parties se montrent toutefois confiantes sur leur capacité à y parvenir rapidement. Mission ambitieuse également, qui incluait aussi une revue au titre de l'Article IV (recommandations sur un champ vaste en matière de politique économique et sociale à moyen terme) et de l'Article VIII (examen de la politique de change et des conditions de paiement et de transferts en devises, entre autres).

A défaut d'accord formel, le FMI et l'Egypte affichent une convergence forte d'analyse à la fois sur les acquis et sur les défis à relever pour une nouvelle équipe économique en poste depuis seulement cinq mois. On constate sans surprise un satisfecit d'ensemble sur la politique de change flexible et monétaire restrictive, qui oriente favorablement l'inflation, et sur les efforts manifestes du gouvernement en matière de discipline budgétaire et d'endettement, que traduit la refonte de la structure du comité de la dette désormais sous responsabilité du Premier ministre et non plus de la ministre du Plan. Soutenue par des résultats en matière d'excédents primaires encourageants, voire meilleurs que prévus d'après les autorités, la stratégie du ministère des Finances en matière de réforme fiscale constitue probablement l'avancée la plus marquante depuis la précédente revue. Elle est de fait portée par un vice-ministre qui était chargé de conseiller les autorités sur ce sujet dans ses précédentes fonctions au sein du cabinet de conseils EY. L'équipe du Fonds y souscrit et estime que le gouvernement est sur la bonne voie, même si davantage d'efforts restent nécessaires en termes de mobilisation et collecte des recettes, en dépit de résultats encourageants au second trimestre de l'année fiscale (+38%). Sans surprise également, les engagements en matière de réduction de l'empreinte de l'état dans l'économie et d'amélioration de l'équité dans l'environnement des affaires constituent les points qui, d'après le FMI, mériteraient une plus grande attention des autorités. Un accord du conseil du FMI sur cette quatrième revue, qui conditionne le décaissement de la tranche supplémentaire du prêt, paraît difficile à sécuriser avant la fin de l'année.

Du côté des acteurs économiques, les signes de confiance se poursuivent : les transferts de la diaspora égyptienne, première source traditionnelle de devises pour le pays, sont en nette hausse au 3^{ème} trimestre (+84%, soit 8,3 Md USD). Ils devraient certainement dépasser cette année le chiffre de 24 Md USD de l'an dernier et se rapprocher du montant de 31 Md USD reçus en 2021. Fitch Ratings a revu à la hausse la notation des principales banques égyptiennes (de B- à B) avec une perspective stable ; une première depuis 2019.

Les pays du Golfe poursuivent eux aussi leur engagement. Alors que certains accords en lien avec le projet de Ras El Hikma commencent à voir le jour, le même fonds aboudhabien ADQ fait son entrée dans le secteur égyptien des hydrocarbures. Enfin, fait marquant bien que les détails n'en soient pas encore connus, le Qatar devrait rejoindre les EAU et l'Arabie Saoudite parmi les développeurs de mégaprojets en Egypte avec l'annonce d'un possible « très important » investissement immobilier sur la côte Nord lors de la visite au Caire du Premier ministre qatari.

Le maintien d'un indice PMI déprimé indique toutefois que les signes encourageants en matière macroéconomique n'ont pas encore connu de traduction tangible au sein de l'appareil productif égyptien.

Pascal Furth, Chef du Service économique

Relations économiques bilatérales

Événements marquants du mois de novembre :

- **10 novembre** : première rencontre avec le ministre de l'Aviation civile, M. Sameh Elhefny, qui a rejoint le gouvernement en juillet 2024, pour échanger sur les services aériens, les aéroports et l'aéronautique, essentiels à notre partenariat bilatéral.



- **12 novembre** : l'Ambassadeur de France a rencontré Mahmoud Mustafa Kamal Esmat, ministre de l'Électricité et des énergies renouvelables, l'occasion de réaffirmer l'engagement de la France à soutenir la transition énergétique de l'Égypte, et son soutien à l'objectif de 42% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030.



- **14 novembre** : l'Ambassadeur de France a assisté à la signature d'un Protocole d'Accord entre l'entreprise française [Voltalia](#) le groupe égyptien [TAQA Arabia](#) et le ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables, en présence du Premier ministre égyptien, S.E. Dr. Mostafa Madbouly, et du CEO de Voltalia, M. Sebastien Clerc. Cet accord prévoit le développement d'une centrale hybride éolienne et solaire de 3 GW de capacités sur le site de Zafarana, dans le Golfe de Suez.



→ **21 novembre** : l'Ambassadeur de France a accueilli les lauréats du concours « Défi Fresque », point d'orgue du déploiement de la Fresque du Climat au sein des établissements scolaires francophones en Égypte auprès de plusieurs centaines d'élèves. Parmi les 18 fresques réalisées au sein de 6 établissements, trois équipes ont été récompensées pour leur créativité et leurs propositions d'actions concrètes en faveur de la transition écologique.



Brèves économiques

1. Visite de la directrice du FMI au Caire et 4^{ème} revue du programme

A l'occasion de sa visite au Caire, le 3 novembre, la [Directrice générale du FMI](#) s'est entretenue avec le président al-Sissi et a salué les efforts déployés par l'Égypte pour la bonne mise en œuvre des réformes et les progrès réalisés en matière d'indicateurs macroéconomiques, tout en reconnaissant les défis auxquels l'Égypte est confrontée en raison de la situation régionale. Dans ce contexte, elle a souligné que le FMI s'efforce d'identifier les meilleures trajectoires de réforme pour le pays. Ce déplacement a précédé le début de la mission du FMI dans le cadre de la 4^{ème} revue du programme, qui a débuté le 6 novembre et doit permettre le versement d'une tranche d'1,3 Md USD, la plus importante des 8 Md USD accordés.

2. ADQ autorisé à investir dans les hydrocarbures égyptiens

Le 12 novembre, l'Autorité de la concurrence égyptienne (ECA) a officiellement donné son accord pour les [prises de participation du fonds souverain émirati](#) Abu Dhabi Developmental Holding Company (ADQ) dans trois entreprises du secteur des hydrocarbures, majoritairement détenues par l'État égyptien. Ces investissements concernent (1) 25% du capital de l'Egyptian Drilling Company (EDC), une entité possédant une flotte de 70 appareils de forage, majoritairement détenue par l'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC), sous la tutelle du ministère du Pétrole et des Ressources naturelles ; (2) 30% de l'Egyptian Ethylene and Derivatives Company (ETHYDCO), exploitant l'un des plus grands complexes pétrochimiques du pays ; (3) 35% de l'Egyptian Linear Alkyl Benzene Production Company (ELAB), spécialisée dans la production de matières premières pour l'industrie pétrochimique. Cette dernière figure parmi les premières entreprises intégrées au programme de privatisation lancé par les autorités égyptiennes en 2023, avec l'accompagnement du fonds souverain égyptien (SFE). Cette décision reflète une avancée significative dans l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux investisseurs privés et le désengagement progressif de l'État. Elle souligne également le renforcement de la présence d'ADQ en Égypte, après l'annonce en mars 2024 d'un investissement majeur à Ras El Hekma, d'un montant de 24 Md USD pour ADQ, ainsi que d'investissements totalisant près de 11 Md USD dans divers projets immobilier et d'infrastructures dans le pays.

3. La BCE maintient ses taux directeurs pour le 9^{ème} mois consécutif

Le comité de politique monétaire de la [Banque centrale d'Égypte \(BCE\)](#), qui s'est réuni le 21 novembre 2024, a maintenu ses taux directeurs inchangés (taux de rémunération des dépôts à 27,25% et taux de refinancement à 28,25%) pour le 9^{ème} mois consécutif. L'inflation observe une décélération tendancielle mais demeure significativement élevée et a légèrement augmenté en octobre pour le troisième mois consécutif, à 26,5%. Cela étant, l'inflation alimentaire a atteint 27,3% en octobre, son niveau le plus bas en deux ans. Dans son communiqué de presse, la Banque centrale indique que l'inflation devrait rester proche des niveaux actuels jusqu'à la fin de 2024 en raison des tensions géopolitiques, d'un éventuel protectionnisme commercial et de la répercussion plus importante que prévu des mesures fiscales. Néanmoins, la Banque centrale anticipe une diminution sensible de l'inflation à partir du premier trimestre 2025 à la faveur de l'impact cumulé du resserrement de la politique monétaire et d'un effet de base favorable.

4. Voltalia signe un MoU pour 3 GW en énergies renouvelables

Le 14 novembre, l'entreprise française [Voltalia](#) a signé un protocole d'accord (MoU) avec le ministère de l'Électricité et des Énergies Renouvelables égyptien et l'entreprise égyptienne partenaire Taqa Arabia, en présence de l'Ambassadeur de France, M. Eric Chevallier, et du Premier ministre, M. Mostafa Madbouly. L'accord prévoit le développement de 3GW de capacités de production d'énergies renouvelables (stations hybride combinant 2GW de solaire et 1 GW d'éolien), sur le site de Zaafarana, situé dans le Golfe de Suez. Il donne à Voltalia l'exclusivité pour les phases d'étude, qui doivent déboucher sur la signature d'un contrat d'achat d'électricité (PPA). Cet accord constitue une étape décisive pour renforcer la présence du groupe en Égypte. Pour rappel, Voltalia exploite aujourd'hui 32 MWh de capacités solaires sur le site de la centrale de Benban et a signé en décembre 2022 un MoU pour un projet d'hydrogène vert dans la zone économique du Canal de Suez (électrolyseur et capacités de production d'énergie solaire associées).

5. Forte hausse des transferts de fonds des expatriés égyptiens en 2024

Les [transferts de fonds des expatriés égyptiens](#) ont atteint 8,3 Md USD au 3^{ème} trimestre 2024, soit une hausse significative de 84,4% par rapport à la même période de l'année précédente. En septembre 2024, ces transferts ont doublé en glissement annuel, atteignant 2,7 Md USD. Ainsi, sur les neuf premiers mois de 2024, ces transferts cumulés totalisent 20,8 Md USD, contre 14,6 Md USD sur la même période en 2023. Pour rappel, selon la Banque mondiale, l'Égypte s'est classée au septième rang mondial des pays recevant le plus de fonds de leurs travailleurs expatriés en 2023, avec un total de 24,2 Md USD envoyés par les 11 millions d'expatriés égyptiens, derrière l'Inde, le Mexique, la Chine, la France, les Philippines et le Pakistan.

6. Signature entre Accor et ADTIC pour un nouveau Sofitel au Caire

Le 14 novembre, le [groupe Accor](#) a signé à Paris un partenariat avec ADTIC (Abu Dhabi Tourism Investment Company), filiale du Fonds souverain d'Abu Dhabi, pour la construction et la gestion d'un nouvel hôtel Sofitel Legend à Gizeh. Le fonds investira 100 M USD dans cet hôtel de 303 chambres, situé à proximité des pyramides de Gizeh et du Grand Musée Égyptien. Les travaux débuteront dès décembre 2024, avec une ouverture prévue en mai 2027. Ce nouvel hôtel sera le 35^{ème} du groupe en Égypte et le troisième de la marque Sofitel au Caire, après la reprise annoncée de l'hôtel Conrad en octobre 2024. ADTIC enrichit également son portefeuille dans le pays, qui comprend déjà deux hôtels Mövenpick et Mercure, deux marques du groupe Accor. Alors que le secteur du tourisme s'est montré particulièrement résilient ces dernières années (les dernières estimations prévoyant un nouveau record d'arrivées de touristes internationaux en 2024, à 15 M), cet investissement s'inscrit dans le cadre d'une ambitieuse stratégie de développement du secteur présentée par les autorités égyptiennes, qui vise 30 millions de touristes pour 30 Md USD de revenus à l'horizon 2030. Cette dernière nécessitera une forte expansion des capacités hôtelières (jusqu'à 300 000 chambres complémentaires) et devra s'accompagner d'une montée en gamme des services proposés. Pour rappel, le tourisme est un pilier de l'économie égyptienne (14,4 Md USD générés en 2023/24), figurant parmi les premières sources de devises.

7. Annonces de nouveaux investissements qataris en Égypte

[A l'occasion d'une visite au Caire, la semaine dernière, du Premier ministre du Qatar](#), Sheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, de nouveaux investissements, en particulier dans le secteur industriel, ont été annoncés sans précisions toutefois sur les montants et le calendrier. En particulier, le Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly a annoncé qu'un « très important »

projet immobilier est en cours de préparation sur la côte nord égyptienne. Selon M. Mostafa Madbouly, le Qatar envisage également d'investir dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sur la côte nord, et l'Égypte fera prochainement part au Qatar d'une liste de projets pouvant faire l'objet d'investissements qatariens (dans la nouvelle capitale administrative, le Grand Caire et New Alamein). Lors de leurs échanges, le Premier ministre égyptien et son homologue qatari ont également discuté d'opportunités dans les secteurs portuaires, logistiques et des centres de données. Par ailleurs, le ministre égyptien de l'Industrie et des Transports, M. Kamel El Wazir, a évoqué la possibilité de créer une zone industrielle qatarie, notamment dans les secteurs de l'aluminium et du fer. En outre, M. Madbouly a également annoncé la tenue d'un nouveau forum au premier trimestre 2025, confirmant la volonté des deux pays de renforcer durablement leur coopération économique.

BRICS/BRICS+ : une ambition économique stratégique pour l'Égypte

Le président Abdel Fattah Al-Sissi a participé au 16^{ème} Sommet des BRICS à Kazan en Russie du 22 au 24 octobre 2024, marquant la première participation de l'Égypte en tant que membre officiel depuis son adhésion le 1^{er} janvier 2024. A cette occasion, le président a réaffirmé l'importance de la coopération Sud-Sud pour faire face aux défis économiques mondiaux, alors que l'Égypte a connu ces dernières années d'importantes difficultés économiques, notamment plusieurs épisodes de dévaluation de la livre égyptienne. Ces derniers mois, les tensions en mer Rouge ont causé une baisse significative (évaluée entre 60 et 70%) des revenus tirés du canal de Suez. Dans ce contexte, l'adhésion aux BRICS+ a été présentée comme une opportunité stratégique, porteuses d'alternatives en matière de financement, notamment par l'usage envisagé des monnaies locales pour réduire la pression sur les réserves en devises et la dépendance au dollar. Lors du sommet, le Président Al-Sissi a également insisté sur la nécessité de réformer la structure financière mondiale pour mieux répondre aux besoins des pays en développement. En juin 2024, l'Égypte avait accueilli le premier forum de la Nouvelle Banque de Développement (NDB), dont elle détient 2,27% du capital, renforçant ainsi son accès à des financements concessionnels additionnels. L'adhésion aux BRICS+ permet notamment à l'Égypte de capitaliser sur sa position géostratégique, le canal de Suez restant une pierre angulaire de la stratégie chinoise des nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative). La Chine est le premier investisseur dans la zone économique du canal de Suez, notamment via la coopération sino-égyptienne TEDA. En matière de transition énergétique, l'Égypte ambitionne d'attirer de nouveaux investissements des membres des BRICS pour atteindre son objectif de 40%, revu à la baisse fin octobre, d'électricité issue du renouvelable d'ici 2040 ; engagement réaffirmé à Kazan par un soutien actif au Conseil des Affaires des BRICS destiné à renforcer les liens entre les secteurs privés des pays membres.

Les échanges commerciaux entre l'Égypte et les BRICS+ relèvent davantage de dynamiques bilatérales préexistantes que d'une véritable intégration commerciale, qui demeure limitée en raison de l'absence d'accords multilatéraux structurants. Les échanges commerciaux de l'Égypte avec les pays des BRICS sont passés de 26,2 Md USD sur les huit premiers mois de l'année 2023 à 30,2 Md USD sur la même période de l'année 2024, soit une hausse de 15% en glissement annuel. Ces échanges ont représenté 31% du commerce extérieur de l'Égypte, mais demeurent essentiellement limités aux produits de base ou intermédiaires. Ainsi, au premier semestre 2024, la Chine reste le premier fournisseur de l'Égypte (6,4 Md USD d'importations) tandis que l'Arabie saoudite est son premier client (1,6 Md USD d'exportations). Malgré des contrats phares remportés notamment dans le cadre de la construction du quartier financier de la nouvelle capitale administrative (par la Chine) et de la centrale nucléaire d'El Dabaa (par la Russie), les investissements directs étrangers (IDE) en provenance des membres fondateurs des BRICS restent modestes. À l'inverse, les nouveaux membres, notamment les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, se démarquent par des engagements significatifs, comme le projet de Ras El Hekma (35 Md USD) et des annonces du fonds d'investissement saoudien, envisagés avant l'adhésion aux BRICS. L'adhésion aux BRICS devrait principalement permettre à l'Égypte de renforcer les relations bilatérales existantes, sans accélération majeure. Bien que le sommet de Kazan n'ait pas abordé la question d'un accord multilatéral, il a offert à l'Égypte des perspectives de renforcement bilatéral de ses partenariats au sein du groupe. Cependant, pour capitaliser sur ce potentiel, le pays devra surmonter des défis majeurs en termes de compétitivité.

Note d'analyse (1)

Succès du forum urbain mondial au Caire, avec une forte mobilisation française



En conclusion de la 12^{ème} édition du Forum Urbain Mondial (FUM) qui s'est déroulée au Caire du 4 au 8 novembre, deuxième plus grand événement onusien après la COP, la directrice générale d'ONU Habitat, Anacláudia Rossbach, a déclaré que cette édition a été : « the largest and most impactful forum to date ». Avec une participation de plus de 24 000 personnes, de 182 pays, cette édition a largement dépassé le record des éditions précédentes. Deux ans après la COP27, le succès de cet événement renforce l'image de l'Égypte comme organisateur d'événements de premier plan qui lui permettent également de valoriser les investissements massifs d'infrastructures de son président. Côté français, la présence du secrétaire d'État, chargé de la francophonie et des Partenariats internationaux, M. Thani Mohamed-Soilihi, et la mobilisation d'une nombreuse délégation française contribuent à conforter le rôle de la France en tant que porteur d'initiatives sur la ville durable, avec des potentielles suites bilatérales.

Le Forum Urbain Mondial : affirmation de l'Égypte dans son rôle de leader régional et vitrine de son développement urbain

L'Égypte, un leader régional, en capacité d'organiser des événements de premier plan

Organisé pour la première fois depuis vingt ans dans un pays d'Afrique, et pour la première fois dans une mégalopole, la tenue du Forum Urbain Mondial a confirmé la capacité de l'Égypte à organiser des événements de premier plan, en partenariat avec des organisations internationales, deux ans seulement après l'organisation de la COP27 à Sharm El Sheikh. Le Forum a été lancé au plus haut niveau, avec une allocution du président Abdel Fattah Al Sissi lors de la cérémonie d'ouverture, devant un large public, en présence de 4 chefs d'États. Le président y a réaffirmé le rôle de l'Égypte en tant que leader régional, mais également sur l'échiquier international. C'est également sur une tonalité de mobilisation que s'est clôturé le FUM, avec l'adoption d'une déclaration « Cairo Call to Action », visant à résoudre la crise mondiale du logement et à tirer parti de l'action locale pour atteindre ces objectifs mondiaux, notamment en mobilisant des outils financiers. Cette conférence, la plus importante au monde sur les sujets urbains, s'est parfaitement déroulée pendant les cinq jours, avec une excellente gestion des différents événements et du flux des visiteurs.

Une vitrine pour l'Égypte de son développement urbain

Le Forum Urbain Mondial a été une formidable opportunité pour l'Égypte d'afficher les investissements massifs effectués dans les infrastructures ces dernières années et potentiellement mobiliser de nouveaux financements dans un cadre budgétaire et d'endettement certes contraint. Cette promotion du développement urbain égyptien a été entamée la semaine précédente avec un « World City Day » à Alexandrie, en la présence de membres éminents du gouvernement, qui a été l'opportunité de mettre en valeur l'achèvement du projet d'aménagement de la rue patrimoniale, Al-Nabi Daniel. La « Cairo Urban Week » a également été organisée le 27 octobre dans le récent Musée national de la civilisation égyptienne (inauguré en 2021) avec deux événements de haut niveau, et le 3 novembre avec l'inauguration d'un espace public, dans le quartier d'Asmarat, où vivent plus de 15 000 familles déplacées de zones dangereuses. Le projet est mené en concertation avec la communauté locale et le financement conjoint de l'Urban Development Fund (UDF) et d'ONU Habitat. Pendant cette semaine, d'autres visites ont également été organisées, en particulier le centre administratif de la nouvelle ville d'Al-Alamein et à la nouvelle capitale, matérialisée par une maquette géante dans

le Pavillon Égyptien, où les représentants des délégations officielles et les ministres ont été invités pour présenter les opportunités d'investissement. D'autres programmes ont été valorisés, comme celui des logements sociaux verts, dans le cadre du programme visant à la construction d'un million de logements dits sociaux, avec un objectif de développement de 55 000 unités de logements verts, avec une plus faible consommation énergétique.

Une forte mobilisation française, leader sur la ville durable

La forte mobilisation de la délégation française

La France, engagée et forte d'un savoir-faire ainsi que d'une expérience reconnue au niveau mondial sur la ville durable, s'est particulièrement mobilisée. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux est intervenu sur de nombreux événements. La délégation française de plus de 130 personnes, composée d'une dizaine d'élus (6 parlementaires), d'acteurs publics et privés, est l'une des plus importantes qui soit intervenue au sein du Pavillon France et également dans le cadre de la programmation officielle (15 événements parallèles contre 7 lors du FUM précédent). Plusieurs priorités ont été portées dont l'objectif commun d'un logement adéquat, avec l'organisation d'une réunion ministérielle, à l'initiative de la France, suite à l'adoption d'une résolution portée par la France et le Kenya en juin 2023 à l'AG d'ONU Habitat, en la présence du SE et d'une dizaine de ministres, la décarbonation du secteur du bâtiment, suite à l'organisation du Forum Bâtiment et Climat en mars à Paris avec organisation d'un événement parallèle dédié dans le cadre de la programmation officielle et sur le pavillon, ainsi que la participation du vice-président de Saint Gobain, Thierry Fournier au Dialogue de Haut Niveau : « Housing our Future », le partage d'expériences JOP2024 en la présence de Gérard Wolf, fédérateur de la ville Durable lors d'une session sur l'héritage des Mega Event, et les questions également de l'intégration des femmes dans la ville, de la ville intelligente raisonnée et de la gouvernance partagée des villes. Deux structures françaises ont signé pendant la conférence des accords de partenariat avec ONU Habitat : l'Université Gustave Eiffel sur le développement urbain durable au niveau de la région ANMO (projets de recherche commun, échanges d'étudiants, de doctorants) et l'Union Sociale pour l'Habitat, pour favoriser la coopération internationale et le partage de notre modèle unique notamment en termes de financement par le secteur privé.

La valorisation de la relation bilatérale

Le Forum Urbain Mondial a également été l'opportunité de valoriser la relation bilatérale, tant la semaine précédente que pendant la conférence elle-même. Le 31 octobre, à l'occasion du « World city day » à Alexandrie, le consulat de la France a co-organisé avec le gouvernorat un concert de prestige au Fort Quaitbay de la chanteuse Farrah El Diban. Le même jour, le parc sportif de Gabakhana à Ezbet Khayrallah a été inauguré avec également une visite de l'école Sayed Al Shohadaa, dans le cadre d'une initiative financée par l'Union européenne, gérée par l'AFD - Agence Française de Développement et mise en œuvre par MSMEDAEG, qui a permis la réalisation de 41 projets de réhabilitation dans les quartiers non planifiés du Grand Caire, avec trois millions de bénéficiaires. Pendant la semaine du FUM, d'autres séquences bilatérales ont été proposées : la signature d'une convention de partenariat entre Gustave Eiffel et l'Université Française d'Égypte, l'organisation d'un dîner réunissant acteurs institutionnels et économiques franco-égyptiens sur l'héritage des JOP2024, la présentation du programme AFD citée ci-dessous et l'organisation d'une conférence à l'Institut français d'Égypte sur « Les villes face au changement climatique : enjeux patrimoniaux pour l'avenir » avec un regard croisé franco-égyptien. Côté entreprises, Ratp Dev a participé à un débat sur la mobilité, en partageant notamment son expérience sur l'exploitation de ligne 3 du métro, tandis que SETEC a présenté son étude sur la mise en place de bus électrique au Caire.

Alexandra Lamotte, Conseillère régionale développement durable

Note d'analyse (2)

La gestion de la ressource en eau : un défi stratégique qui appelle une réforme du secteur



L'Égypte, fortement dépendante du Nil pour répondre à ses besoins en eau, fait face à un stress hydrique alarmant, exacerbé par la raréfaction des ressources hydriques dans un contexte de forte croissance démographique. Bien que des investissements conséquents aient été réalisés dans le traitement des eaux et que les bailleurs internationaux soient fortement mobilisés, le pays souffre d'un réseau de distribution générant des pertes importantes en eau. Le modèle financier actuel de gestion du réseau est en outre remis en question. Face à ces défis, le gouvernement déploie une stratégie visant à libéraliser progressivement le secteur, avec une priorité donnée aux partenariats public-privé (PPP).

Une situation de stress hydrique et une forte dépendance au Nil

L'Égypte fait face à une situation aggravée de stress hydrique, avec un déficit annuel de 54 Md de m³. Alors que la population égyptienne a dépassé les 107 M d'habitants en 2024 et devrait atteindre 160 M d'habitants en 2050, on estime que 570 m³ d'eau sont disponibles par an et par habitant (prévisions à 390 m³ en 2050), bien en deçà du seuil de pauvreté fixé par l'ONU (1000 m³). Les communautés rurales (56% de la population) sont disproportionnellement touchées par ce phénomène. Les ressources naturelles en eau de l'Égypte ne permettent ainsi de couvrir que 52% des besoins du pays. Elles dépendent à plus de 90% des ressources en eau du Nil (environ 55,5 Md m³ prélevés chaque année). De surcroît, dans un contexte d'aridité extrême, les précipitations, limitées à 8 Md de m³ par an et inégalement réparties sur le territoire, sont une ressource marginale. Pour pallier à ce déficit, le pays repose donc largement sur des ressources dites non-conventionnelles, à savoir la réutilisation de l'eau (20,9 Md couvrant ainsi environ 20% des besoins), ainsi que l'importation de cultures agricoles qui permet de compenser une partie des besoins (33,5 Md m³ soit 29,4%). A noter que le recours au dessalement reste encore marginal (couvrant moins de 1% des besoins).

Tableau 1 : Les sources et usages de l'eau en Égypte.

Sources de l'eau	
Ressources naturelles	51,9%
Dessalement	0,4%
Réutilisation des eaux usées	18,3%
Importations	29,4%
Total	114 Md m ³
Usages de l'eau	
Agriculture	85%
Domestique	10-12%
Industrie	3-5%
Hydrocarbures	N/A
Exportations	0%
Total	114 Md m ³

Source : CAPMAS & AUC.

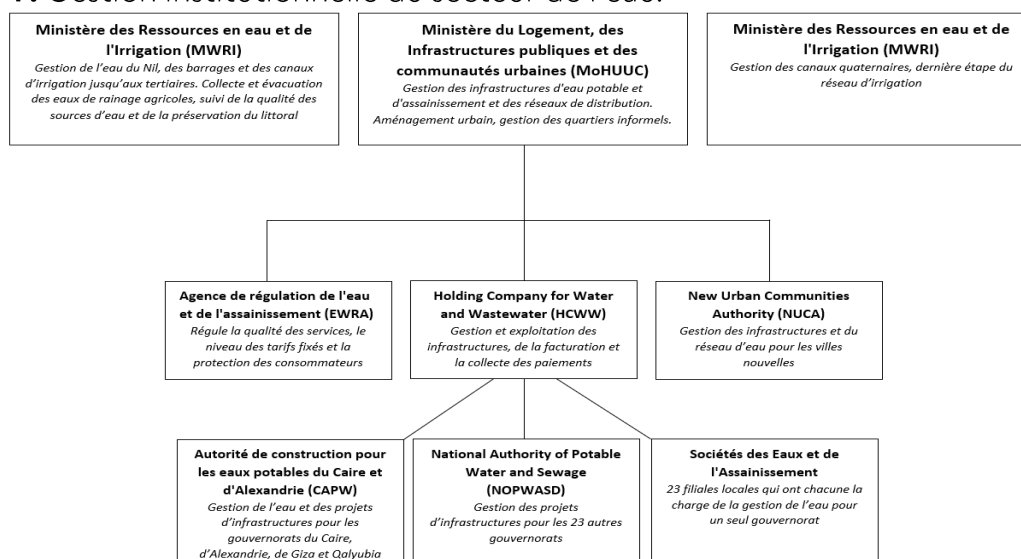
Des investissements croissants et un soutien massif des bailleurs avec pour ambition une gestion optimale de la ressource

L'Égypte a consenti des investissements significatifs dans le développement d'infrastructures de traitement des eaux, destinées tant à l'usage domestique qu'agricole. Le pays dispose d'un réseau de 508 stations d'épuration, permettant de traiter 89,2% des eaux usées. Les grandes stations de traitement, en particulier autour du Caire et d'Alexandrie, ont été modernisées et utilisent des technologies performantes, notamment françaises. A noter toutefois que cet assainissement ne couvre que 65% de la population et que subsistent des disparités entre les zones urbaines et rurales, que les autorités s'efforcent de gommer. Un ensemble de cinq barrages hydrauliques, dont le grand barrage d'Assouan construit en 1960, permet par ailleurs d'assurer la retenue de l'eau et le contrôle du phénomène des crues du Nil. Le pays a également développé un vaste réseau de canaux d'irrigation (55 000 km – dont 20 000 km actuellement en cours de réhabilitation) et de stations de pompage, alors que le secteur agricole, stratégique pour l'économie (14% du PIB) repose à 96% sur l'irrigation et absorbe 85% des ressources en eau. Ces grands projets mobilisent les entreprises internationales, souvent dans le cadre de joint-venture avec des groupes locaux. Le positionnement des entreprises françaises est stratégique, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur

Le secteur a également bénéficié d'un appui significatif des bailleurs internationaux. La sécurisation de la ressource en eau figure ainsi parmi les trois objectifs de développement durable (SDG) prioritaires dans la stratégie du gouvernement, catalysant à ce jour 43 projets financés pour un total de près de 5 Md USD, soit environ 20% de l'aide au développement globale reçue par le pays. L'AFD a notamment soutenu des projets d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement, aux côtés d'autres bailleurs européens (BEI, BERD, UE), ainsi que la BAfD. En parallèle, la banque allemande KfW et la Banque Mondiale sont particulièrement actifs dans le secteur de l'irrigation.

Toutefois, le modèle de gestion du secteur souffre d'une tarification décorrélée des coûts de production. Le faible prix de l'eau, imposé par le régulateur EWRA, n'incite que trop peu les usagers à réguler leur consommation et participe à la fragilité financière du secteur, le prix de vente (entre 0,65 et 3,5 EGP par m³ pour les usagers domestiques) largement subventionné par l'Etat, étant insuffisant pour assurer le recouvrement des coûts et réinvestir dans la maintenance des infrastructures, qui sont aujourd'hui dans un état inégal. Les petites stations d'épuration souffrent de problèmes de gestion et le réseau de distribution subit d'importantes fuites, estimées à 34 % par la Banque mondiale. Enfin, seuls 18 millions de foyers sont abonnés au réseau, poussant une grande partie de la population à recourir à des branchements illégaux. Les pertes financières annuelles dues au manque de maintenance et à ces détournements sont estimées à 2,34 Md EGP (45 M EUR) par an.

Graphique 1 : Gestion institutionnelle du secteur de l'eau.



Source : Service économique du Caire.

Face à ces défis, une stratégie nationale ambitieuse pour réformer le secteur et intégrer davantage les acteurs privés

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs ministères ont élaboré leurs propres plans visant à développer et à améliorer l'efficacité des infrastructures. L'objectif serait un taux de réutilisation de l'eau proche de 100% et une couverture de l'intégralité de la population en eau potable et assainissement. Une stratégie nationale coordonnée est attendue de la part des autorités qui annoncent une refonte à venir du cadre réglementaire et la mise en place d'un système financièrement soutenable (fin de la mobilisation de subventions), sans présenter, à ce stade, de calendrier de mise en œuvre.

La libéralisation progressive du secteur constitue l'élément clé de ces plans et vise à promouvoir le modèle de PPP et des rémunérations basées sur la performance. Pour soutenir cette transition, les autorités bénéficient d'un instrument spécifique d'assistance technique - « *project development facility* », porté par les bailleurs de fonds, pour la structuration de contrats et projet en format PPP. Dans ce cadre, un vaste programme de dessalement reposant sur des projets PPP a été lancé, visant à produire 9 millions de m³ d'eau potable par jour d'ici 2050. La première phase devrait mobiliser 3 Md USD d'investissement. Les appels d'offres sont attendus pour le début de l'année 2025, alors que 17 consortia ont été présélectionnés en 2023. L'UE et l'Égypte ont par ailleurs signé une facilité de financement de 7 M EUR, dans le cadre de la plateforme NWFE, destinée à soutenir la gestion de l'eau, les énergies renouvelables et la résilience climatique via des PPP. Enfin, l'UE a lancé une « initiative équipe Europe » dans le secteur de l'eau et de la sécurité alimentaire qui vise à regrouper et à coordonner l'action des institutions financières européennes et leurs agences de développement.

La question du traitement des boues d'épuration, qui génère aujourd'hui des volumes importants de déchets, est devenue un enjeu prioritaire pour les autorités. Jusqu'à présent, ces boues étaient enfouies dans des terrains désertiques, une solution non-durable qui s'oppose à l'urbanisation croissante de ces zones. Les autorités travaillent sur une stratégie dédiée à cette question, dont la publication serait attendue en 2026. Un appel d'offres pour un projet pilote, en PPP, de valorisation des boues de la station Abu Rawash (en cours de construction, devrait traiter 1,6 M m³/jour) est attendu pour le courant de l'année 2025. La DG Trésor a organisé en novembre une mission en France des acteurs clé de cette stratégie.

Alice Régner, Attachée Infrastructures, environnement et santé
Antoine Willenbacher, Chef du pôle Infrastructures, environnement et santé

Indicateurs macroéconomiques

En 2023	Egypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO)			
PIB nominal	396 Md USD				4 290 Md USD			
Services	56,6%				47,5% ⁽¹⁾			
Industrie	32,7%				46% ⁽¹⁾			
dont : Agriculture, sylviculture et pêche	10,6%				4,9%			
PIB par habitant	3 770 USD				8 562 USD			
Exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p.)	2021	2022	2023	2024 (p.)
Taux de croissance réel	6,7%	3,8%	3,0%	4,1%	4,1%	5,6%	2,0%	2,9%
Déficit budgétaire (% PIB)	-6,2%	-7,8%	-8,4%	-7,3%	-2,2%	3,1%	-0,4%	-1,3%
Excédent primaire (% PIB)	1,3%	1,7%	2,1%	2,3%	-1,0%	3,9%	0,7%	0,3%
Solde courant (% PIB)	-3,5%	-3,0%	-2,5%	-2,4%	4,2%	10,3%	5,3%	3,9%
Taux d'inflation (% annuel)	8,5%	23,5%	32,2%	19,9%	14,0%	14,4%	16,5%	14,4%
Dettes publiques (% PIB)	88,5%	95,9%	96,4%	82,8%	52,1%	43,9%	43,3%	40,9%
Dettes externes (% PIB)	32,8%	41,8%	43,0%	40,7%	56,3%	48,2%	46,1%	45,0%

Source : Ministère des finances - Egypte, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte et FMI.

Note : (1) les parts des secteurs des services et de l'industrie dans le PIB de la région ANMO correspondent aux données de 2022.

En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24 ⁽¹⁾
Balance des paiements				
Exportations totales	28,7	43,9	39,6	24,1
Importations totales	70,7	87,3	70,8	52,9
Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1	14,5
Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10,0	23,7
Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	8,9	20,0
Solde globale	1,9	-10,5	0,9	4,1
Secteur bancaire (juillet 2024)				
Crédit à l'économie (% dépôts)	49,7%	48,4%	-	-
Fonds propres (% total des actifs)	6,9%	6,6%	7,1%	-
Créances douteuses (% prêts totaux)	3,5%	3,2%	-	-

Source : Ministère des finances - Egypte, Banque centrale d'Egypte.

Note : (1) les données pour l'exercice 2023/24 couvrent la période de juillet à mars, les données du dernier trimestre n'étant pas encore disponibles.

Agence de notation de la dette souveraine	Note	Perspective	Action	Date
Moody's	Caa1	Positive		07-mars-24
Standard & Poor's	B-	Positive	Révision à la hausse	18-mars-24
Fitch	B-	Positive		09-mai-24

Indicateurs trimestriels Comptes externes (Md USD)	2022/23				2023/24			
	T1 Juil-Sept	T2 Oct-Déc	T3 Janv-Mar	T4 Avr-Juin	T1 Juil-Sept	T2 Oct-Déc	T3 Janv-Mar	T4 Avr-Juin
Balance commerciale	-9,10	-6,45	-8,00	-7,61	-7,94	-10,71	-10,14	-10,77
<i>dont hydrocarbures¹</i>	-0,11	1,88	-	-	-1,31	-1,77	-1,99	-
Balance des services	4,05	6,81	3,68	7,38	5,20	3,96	2,10	3,1
Revenus du tourisme	4,07	3,25	2,99	3,32	4,45	3,32	3,10	3,52
Revenus du canal de Suez	2,01	1,97	2,24	2,54	2,40	2,40	0,96	0,87
Transferts diaspora (nets)	6,44	5,55	5,46	4,63	4,52	4,93	5,02	7,47
Balance du compte courant	-3,19	1,41	-3,49	0,56	-2,81	-6,83	-7,46	-3,7
Balance du compte de capital et financier	4,42	-1,63	5,27	0,88	1,77	6,59	11,67	9,85
<i>dont flux nets d'IDE</i>	3,30	2,43	2,22	2,09	2,32	3,21	18,18	22,4
<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-2,16	-0,86	-0,41	-0,34	-0,52	0,78	14,38	-0,10
Solde de la balance des paiements	0,52	0,08	-0,32	0,60	0,23	-0,64	4,54	5,55

Source : Banque centrale d'Égypte.

Note : les hydrocarbures incluent les exportations et importations de pétrole brut, produits pétroliers, carburants pour navires et avions et le gaz naturel.

Indicateurs mensuels 2024											
	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Inflation (g.a) en%											
Inflation urbaine	29,8%	35,7%	33,3%	32,5%	28,2%	27,5%	25,7%	26,2%	26,4%	26,5%	-
Inflation sous-jacente	29,0%	35,1%	33,7%	31,8%	27,1%	26,6%	24,4%	25,1%	25,0%	24,4%	-
Taux d'intérêts (corridor BCE) en%											
Taux de rémunération des dépôts	19,3	21,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3
Taux de refinancement	20,3	22,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3
Taux de change (au dernier jour du mois)											
EGP pour 1 EUR	33,4	33,4	50,9	51,3	51,1	51,3	52,6	53,9	52,6	53,1	52,2
EGP pour 1 USD	30,8	30,8	47,2	47,8	47,2	48,0	48,5	48,6	48,5	48,9	49,6
Réserves officielles (Md USD, à la fin du mois)											
Réserves de devises	35,3	35,3	40,4	41,1	46,1	46,4	46,5	46,6	46,7	46,9	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques

		Egypte	ANMO	Monde
Population et démographie				
Population	2023	113 M	3,06 Md	8,02 Md
Croissance de la population (% annuel)		1,50%	1,50%	0,90%
Densité de la population (hab/km ²)	2021	110	43	61
Population âgée de 15 à 64 ans	2023	70,4 M	325,2 M	5,21 Md
Population disposant de moins de \$1,90/jour (2011 PPA) (%)	2021	2%	5% ⁽¹⁾	9%
Santé et nutrition				
Espérance de vie à la naissance (années)	2022	70	73	72
Natalité (pour 1 000 hab)	2022	22	20	17
Mortalité (pour 1 000 hab)	2022	6	5	8
Taux de fécondité (naissances par femme)	2022	2,30%	2,60%	2,30%
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	2022	16	16	28
Malnutrition (% de la population)	2021	7%	10%	9%
Insécurité alimentaire sévère (% de la population)	2019	8,8% ⁽²⁾	8,90%	10,50%
Sous-alimentation (% de la population)	2021	22,40%	62,40%	76,20%
Lits d'hôpitaux (pour 1 000 habitants)	2017	1%	2%	3%
Dépenses de santé des administrations publiques (% du PIB)	2021	1%	4%	7%
Marché du travail et éducation				
Population active (% âgée de 15-64 ans)	2022	47%	49%	66%
Femmes actives		17%	20%	53%
Hommes actifs		74%	75%	79%
Taux de chômage (% du total de la population active)	2023	7%	9%	5%
Femmes au chômage		17%	16%	5%
Hommes au chômage		5%	8%	5%
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (NEET) (% de la population jeune)	2023	27%	29%	20%
Femmes NEET		39%	41%	28%
Hommes NEET		15%	18%	13%
Alphabétisation des adultes (% âgées de 15+)	2022	75%	80%	87%
Taux d'alphabétisation des femmes		69%	74%	84%
Taux d'alphabétisation des hommes		80%	86%	90%
Alphabétisation des jeunes (% âgées de 15-24 ans)	2022	92%	91%	93%
Taux d'alphabétisation des jeunes femmes		92%	89%	92%
Taux d'alphabétisation des jeunes hommes		93%	93%	94%
Infrastructures et services de base				
Accès à l'eau potable (% de la population)	2022	99%	94%	91%
Accès aux services d'assainissement (% de la population)	2022	98%	91%	81%
Accès à l'électricité (% de la population)	2022	100%	97%	91%
Utilisation d'internet (% de la population)	2022	72%	76%	64%
Inclusion financière				
Compte auprès d'une institution financière ou un portefeuille mobile (% âgés de 15+)	2021	72% ⁽³⁾	53%	76%
Taux d'inclusion financière des femmes		63% ⁽³⁾	46%	74%
Taux d'inclusion financière des hommes		-	60%	78%
Environnement				
Émissions de CO ₂ (tonnes métriques/hab)	2020	2	5	4,3
Exposition à la pollution atmosphérique (PM _{2.5}) dépassant le seuil OMS (% de la population)	2017	100%	99%	91%

Source : Banque mondiale, OIT et Banque centrale d'Égypte. Note : (1) Données 2018 ; (2) données 2021 ; (3) données juin 2024.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbucher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr